

Bulletin municipal

CORMES

N°25 – Décembre 2020

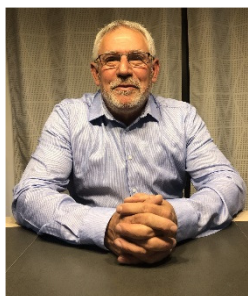


Meilleurs vœux pour 2021!

www.cormes.fr

LE CONSEIL MUNICIPAL 2020-2026

Le Maire



Didier TORCHÉ

Les Adjoints



Audrey CRUCHET-GIRARD
Urbanisme - Education



Jean-Claude GOUHIER
Bâtiments - Travaux - Voirie

Le Conseiller délégué



Pierrick BERRIGUIOT
Finances - Communication

Les Conseillers municipaux



Yves BLIN



Martine CASSÉ



Gérard CHAUVEL



Olivier CHEVÉE



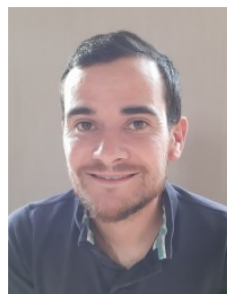
Julie COURTEMANCHE



Michel GERVAIS



Michel HAEMMERER



Fabrice LEVASSEUR



Estelle PIAU



Alain PICHER



Sabine RENVOIZÉ

La nouvelle équipe municipale est issue du scrutin du 15 mars 2020, qui s'est déroulé dans le cadre des précautions sanitaires. Son installation a été repoussée au 27 mai en raison des mesures de confinement imposées, cette séance s'est déroulée à huis clos, comme toutes les réunions mensuelles qui ont eu lieu depuis.

Ce nouveau Conseil, composé de 15 membres, renouvelé à 46 %, travaille depuis sur de nombreux projets dont certains étaient déjà engagés.

Les élus oeuvrent aussi au sein de 7 commissions thématiques : appel d'offres - urbanisme et environnement - voirie, assainissement et cimetière - bâtiments communaux - finances - communication. Elles sont de droit présidées par M le Maire avec délégation à des Vice-présidents qui sont les adjoints ou le conseiller délégué.

LE MOT DU MAIRE

Chers Corméens, Chères Corméennes,

Habituellement en fin d'année, je m'adresse à vous dans un esprit chaleureux.

Malheureusement depuis le 1^{er} trimestre, nous vivons un épisode inédit de notre histoire avec l'arrivée de cette pandémie qui a touché beaucoup de nos compatriotes de notre pays.

Je me dois de vous remercier pour votre comportement exemplaire pendant ces confinements ainsi que pour l'entraide qui a pu se faire dans notre commune.

J'ai une pensée également pour nos artisans et commerçants qui ont souffert pendant ces périodes et qui subissent toujours les conséquences de ce virus.

Malgré le risque sanitaire, les élections municipales ont été organisées au printemps et je vous remercie de la confiance que vous nous avez accordée.

Je profite de la parution de ce bulletin pour remercier l'ancien conseil ainsi que le nouveau qui, bien que pas encore installé, ont travaillé ensemble pour la gestion de la collectivité et vous remettre des masques de protection dès que nous avons eu la possibilité d'en acheter.

Je remercie également le personnel communal, les enseignants ainsi que les parents d'élèves qui ont fait preuve d'un grand professionnalisme à la réouverture de notre école et je félicite nos enfants pour leur comportement dans ces moments difficiles pour eux.

Je n'oublie pas nos présidents et membres de toutes les associations qui ont vu presque toutes leurs manifestations et rencontres annulées depuis le début de cette année.

Cependant, la Covid n'aura pas empêché le conseil municipal de continuer à investir sans faire de prêt pour entretenir et améliorer notre village :

- Création d'une liaison piétonne et de plateaux ralentisseurs sur la route départementale n°42 (route de Théligny),
- Participation financière pour l'installation d'un transformateur sur le nouveau lotissement,
- Réfection d'une partie de la voie communale n°202 (route de Villaines), de la voie communale n°8 (route des Carrières), de la rue de la Perrière et d'une bordure de la voie communale n°402 (route de St Jean).
- Aménagement d'un nouvel accès pour l'atelier municipal pour des raisons de sécurité,
- Achat d'un camion-benne et de matériel technique,
- Achat de panneaux de lieux-dits et de numéros de rue,
- Achat de 5 tablettes pour les élus.

Le montant de ces investissements est de 205 000 € (deux cent cinq mille euros).

Je remercie nos partenaires : l'Etat, la Région, le Département et la Communauté de communes, de leur participation financière sans qui ces projets n'auraient pu se faire.

Etant donné que la cérémonie des vœux sera très certainement annulée, je tenais à vous donner le maximum d'informations sur la vie de Cormes.

Au nom du conseil municipal, du personnel communal et en mon nom propre, je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et par avance une bonne année 2021.



Prenez soin de vous et de vos proches.

Didier Sorche

A handwritten signature in black ink, which appears to be 'Didier Sorche'.

Une vie municipale

LE BUDGET 2020 : OFFENSIF ET... MAÎTRISÉ

Un budget primitif de 1,078 million d'euros

- ▶ **844 000 € en fonctionnement**
- ▶ **234 000 € en investissement**



Le vote du budget communal est l'acte fort annuel car il permet de définir la feuille de route budgétaire pour l'année en cours, voire la programmation d'opérations pluri-annuelles.

Le budget primitif (BP) a été voté le 6 mars sous l'ancienne mandature et il est mis en œuvre et vit avec le nouveau conseil sous la houlette de Didier TORCHÉ.

En mars, le BP intégrait déjà le compte administratif 2019 c'est à dire le résultat cumulé des exercices précédents. Depuis mars, le budget a évolué et quatre décisions modificatives ont été votées pour des investissements.

UN FONCTIONNEMENT RÉGULIER

La section de fonctionnement comprend les dépenses relatives au fonctionnement courant de l'administration de la commune telles que les charges courantes, les charges de personnel, les intérêts d'emprunt ...

Elle intègre aussi le crédit de réserve qui est le résultat des années passées, qui peut notamment permettre d'alimenter la section d'investissement.

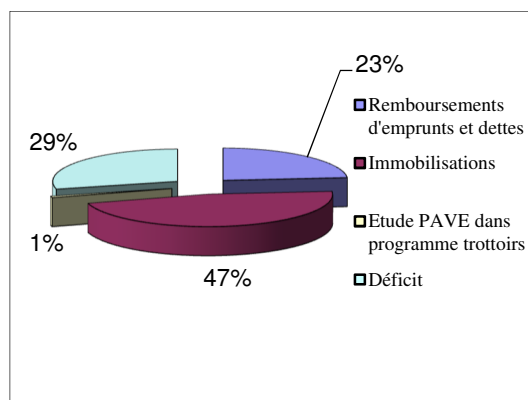
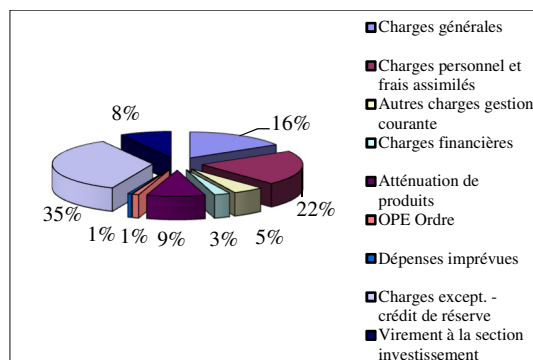
Notre commune disposait au BP d'un montant de 296 000 €, un crédit de 69 000 € a été transféré à la section d'investissement, 121 259 € l'ont été en cours d'année.

UN INVESTISSEMENT IMPORTANT

La section d'investissement peut se résumer à celle qui modifie le patrimoine ou le paysage de la Collectivité : il s'agit d'acquisitions, de travaux et aussi ce qui touche au remboursement de la dette.

Au titre des investissements majeurs de l'année, peuvent être cités : le cheminement piétonnier le long de la RD 42 (route de Théligny) à proximité du lotissement Le Clos des Rosiers (opération de 67 552 € HT subventionnée à hauteur de 56 %), des travaux de voirie à la Perrière et sur la route des Carrières, l'acquisition d'un camion benne pour la commune (acquisition de 17 372 € HT subventionnée à hauteur de 30 % par la Communauté de communes de l'Huisne Sarthoise), un nouvel accès à l'atelier municipal (travaux non terminés devant bénéficier d'un concours du plan de relance du Département).

Budget primitif 2020
Dépenses de fonctionnement : 844 000 €



Budget primitif 2020
Dépenses d'investissement : 234 000 €

Une vie municipale

UNE MAÎTRISE DE LA FISCALITÉ ET DE LA DETTE

La fiscalité et la dette sont des éléments importants du budget communal et sur ces 2 points, il faut rester vigilant.

Concernant la fiscalité, il faut savoir que la marge de manœuvre de la commune est réduite par la loi. La taxe professionnelle n'existe plus depuis 10 ans et les dispositifs qui l'ont remplacée sont maintenant communautaires, la commune touchant une allocation compensatrice. Le conseil n'a plus à voter le taux de la taxe habitation : selon la loi, il doit voter le taux des taxes foncières. A Cormes, les taux ont été votés le 2 juin et sur proposition de M. le Maire maintenus au taux de 10,88 pour le foncier bâti et 28,87 pour le foncier non bâti, taux inchangés depuis 2018.

LES NÉCESSAIRES RECETTES

L'action de la municipalité est bien évidemment dépendante des recettes dont elle dispose, soit en propre par la fiscalité ou l'emprunt, soit par le recours à l'apport financier des autres échelons sous forme de dotations ou de subventions.



Pour le budget primitif 2020, en fonctionnement, ce sont 95 838 € qui proviennent des dotations de l'Etat, 348 984 € qui émanent de la fiscalité locale et du fonds de compensation, 75 300 € qui arrivent de la Communauté de communes au titre de la Fiscalité Professionnelle Unique.

En investissement hors le FCTVA, ce sont 38 412 € qui sont attendus de l'Etat, 13 810 € de la Région des Pays de la Loire, 5 727 € du Département et 24 092 € de la Communauté de communes de l'Huisne Sarthoise.

COVID 19 et BUDGET MUNICIPAL

Cette crise sanitaire n'est pas anodine pour les collectivités locales et notre commune est impactée à plusieurs titres.

Elle a des **dépenses supplémentaires**. C'est l'acquisition de masques pour remise aux habitants, Cormes ayant été l'une des premières communes sarthoises à le faire, l'achat d'un distributeur de gel pour la mairie et la salle des associations, l'installation d'un plexiglas à la mairie, le gel hydro-alcoolique acheté pour la mairie et pour l'école, les produits de désinfection de la mairie et de l'école, les frais complémentaires de personnel suite à l'intensification des précautions sanitaires, des dépenses liées à la restauration scolaire. Au global, cela représente 7 690 €, 6 460 € pour des produits et 1 230 € d'heures supplémentaires du personnel à l'école.



La commune a **une perte de recettes**. C'est principalement celle liée à la non location de la salle polyvalente qui doit être prise en compte. A titre d'information, la recette 2019 était de 10 320 €, elle sera de 1 270 €.

Pour **les économies**, il conviendra d'analyser la diminution de l'électricité et des fluides à la salle polyvalente. Le repas du 11 novembre, offert aux anciens, pour un montant de 2 100 €, doit être aussi malheureusement comptabilisé à ce titre.

La crise du Covid 19 touche notre budget 2020, elle impactera probablement aussi les suivants. Elle devrait aussi avoir des conséquences à moyen terme sur les dotations allouées par l'Etat et sur certaines retombées liées à la fiscalité.

Une vie associative perturbée, un espoir

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES de CORMES

Président : Miguel ROYEAU

L'Association existe depuis septembre 2016 et a pour origine la volonté de quelques parents qui ont souhaité la créer afin de pouvoir mener, de manière autonome, des actions pour financer les sorties scolaires. Tous les parents d'enfants scolarisés à l'école Roger MAHUET de Cormes sont membres de l'A.P.E.

Le financement de l'A.P.E. provient d'actions diverses (ventes de bulbes, de brioches, de chocolats, benne à papier, vente d'objets divers...) et de subventions (Mairies, ...). Les dépenses sont de deux ordres :

- Organisation de manifestations pour les enfants (organisation d'une après-midi jeu, chocolats de Noël, collecte batteries...)
- Subvention pour la coopérative scolaire, assurances, SACEM...

ASSOCIATION CORMIER *Sorbus domestica*

Présidente : Evelyne MOINET

L'équipe de l'association CORMIER *Sorbus domestica* qui déborde d'énergie et d'idées a œuvré en 2020 malgré les conditions.

Outre l'édition d'une lettre semestrielle, le travail pour inventorier les cormiers en Mayenne, Maine-et-Loire, Eure-et-Loir et Loir-et-Cher, jusqu'en Hautes-Alpes avec de magnifiques trouvailles se poursuit comme l'inventaire dans la Sarthe, avec la mise en œuvre d'une fiche de recensement.

L'association a acquis des objets relatifs au cormier : outils, documents historiques, elle a créé une page Facebook, a étudié des variétés de cormes, fait des tentatives de semis et de greffage, et étudie des bourgeons.

Elle a participé à la Fête Bio à Boursay (Loir-et-Cher) en septembre et avait programmé une « Journée du Cormier » le 7 novembre à La Ferté-Vidame (Eure-et-Loir) en partenariat avec le Parc Naturel Régional du Perche, journée qui a dû être annulée et qui est déjà reprogrammée aux 23 et 24 octobre 2021, dans le même lieu.

L'année 2021 s'annonce riche en actions et découvertes pour le Cormier ... avec notamment le projet de création d'un verger conservatoire de cormiers sarthois.



COMITÉ DES FÊTES de CORMES

Présidente : Christiane TOURNAT

Le Comité des Fêtes a dû malheureusement annuler tout son programme prévu pour l'année 2020.

Comité des
FÊTES

Après la tristesse d'avoir pris la décision d'annuler la St Denis, rendez-vous corméen par excellence, ses membres espèrent bien évidemment pour 2021 avoir le plaisir d'organiser à nouveau toutes ses manifestations ... et de vous y retrouver.

Une vie associative perturbée, un espoir

LE COMITÉ POUR L'AMÉLIORATION DU PATRIMOINE COMMUNAL

Président :René BLANCHETIÈRE

Le Comité a eu une activité réduite au niveau des manifestations organisées avec la chance d'avoir 2 rendez-vous en début d'année : un loto doté globalement de 1 200 € le 26 janvier qui a accueilli plus de 130 joueurs, une soirée théâtre avec la compagnie l'Equivoque, en résidence à Souancé-au-Perche qui a proposé un spectacle-repas "La Cuisine » aux 103 spectateurs présents.

En septembre, le Comité a eu à nouveau 2 rendez-vous à l'église St Denis : le 13 septembre, l'accueil de 30 personnes de l'ensemble paroissial et le 20 septembre une vingtaine de visiteurs dans le cadre des journées européennes du patrimoine. Le public a découvert l'église et ses trésors ornementaux (vitraux, statuaires et son armoire à bannière du XVIe s) et a pu être informé sur le rôle des bénévoles du Comité pour le patrimoine communal.

En 2020, le Comité n'est pas resté inactif : il a procédé à la réfection de la peinture des 2 rampes de l'entrée principale de l'église, les parapets au lavoir et au ruisseau le Valmer, les portes du clocher et de l'entrée principale, il a pris en charge le nettoyage de la toiture du lavoir et des 2 contreforts de l'église, il a tenu à peindre en blanc l'extrémité des 2 murets au ruisseau Le Gradon.



Le Comité ne manque pas de projets pour 2021 tels que le positionnement à court terme de photos anciennes dans le bourg et à plus long terme la restauration de la chapelle Saint Blaise, la mise en place de lavandières au lavoir, et celle d'un panneau sur l'ancienne halte de gare à côté de la salle polyvalente.

Le saviez-vous ?

Vous souhaitez découvrir ou faire découvrir notre église, il est possible de demander la clé au café/épicerie de l'Etoile.
Remerciements à Mme Françoise GOUIN pour ce service

GÉNÉRATIONS MOUVEMENT, Les Aînés Ruraux

Président : Bernard CRUCHÉ

Le club Générations Mouvement, Les Aînés Ruraux de Cormes, qui compte 113 adhérents, a pour but de renforcer les liens de solidarité existant entre les retraités de la commune, de développer en leur faveur les activités culturelles et loisirs, de préserver leurs intérêts moraux et matériels. Sa force est d'être dans le réseau cantonal, départemental et national de Générations Mouvement.

Les activités du club ont été mises en sommeil pendant confinement et reconfinement. Elles ont pu être reprises en période estivale et au début de l'automne avec les randonnées pédestres de quelques kilomètres et la sortie « Journée au fil de l'eau ».

En 2021, des dates sont déjà programmées et les activités du mercredi sont bien sûr maintenues.



Le slogan du club "Avec nous, la vie associative devient un plaisir " est un appel pour les nouveaux retraités ou préretraités qui peuvent se faire connaître auprès de l'association qui n'a eu que peu de rentrées pécuniaires en 2020 (pas de loto, pas de bal), et qui souhaite néanmoins maintenir ses rendez-vous classiques.

RÉTROSPECTIVE 2020

Année marquée par la COVID-19



C'est une triste nouveauté de 2020 : le masque est devenu obligatoire tant pour se rendre dans un commerce à partir du printemps que pour des enfants de plus de 6 ans à compter du 2 novembre.



Le conseil municipal (ancien et nouveau) paré pour la distribution de masques à la population le 09/05/2020



Cérémonie du 11 Novembre en comité restreint

Hamilton Star de Cormes à Paris !!

Elle se nomme Hamilton, elle a 8 ans, elle fait partie du troupeau de vaches de race normande du Gaec de la Bissonnière d'Emmanuel BELLANGER et de Steven LESOURD.

Elle a remporté en février, au salon de l'agriculture, le titre de grande championne adulte pour la 3^{ème} fois (2018, 2019, 2020).

Une belle récompense !



Patrimoine et bénévolat

Le Comité du patrimoine en action :

Divers travaux extérieurs à l'église en juillet par des membres de l'association et ...intervention du charpentier de Cormes.



L'année 2020 se termine par une innovation à Cormes : le début de travaux d'enrobés sur les voies communales rue de la Perrière et route des Carrières

Décembre 2020



Camion municipal

La commune a fait l'acquisition d'un camion benne qui vient compléter le parc municipal. Un plus pour notre agent municipal

Voie piétonne



Création d'une voie douce entre le chemin de Rangé et le Petit Saint Louis.

Une centenaire corméenne



En mars, Mme Berthe GOUHIER a franchi le cap des 100 ans. Cet évènement a été fêté par les Aînés Ruraux (comme le témoigne la photo) ainsi que par la commune.

État civil

Bienvenue à nos nouvelles petites frimousses :

03/12/2019	Keira LÉPINE TUFFIER
27/01/2020	Bertille LEVASSEUR
19/02/2020	Rosa PINTO
17/03/2020	Léane DE CARVALHO
06/04/2020	Zélie KISS
13/04/2020	Louise BLANCHARD
26/05/2020	Maël LEROUX
14/09/2020	Alexis LECOMTE
09/10/2020	Victoria GOURSAUD

Tous nos meilleurs vœux de bonheur :

11/07/2020	Matthias GENET et Mélanie HERVÉ
22/08/2020	Sébastien LECOMTE et Carole FROGER

Toutes nos condoléances aux familles éprouvées :

31/12/2019	André PROVOST
01/01/2020	Aline TRASSARD veuve MARY
04/03/2020	Denise GOULET épouse GERVAIS
29/09/2020	Agnès AVIGNON épouse DUPONT
03/11/2020	Julien MANÇON
21/11/2020	Jacqueline RENVOISÉ épouse CHÉRON

Recensement

Le recensement de la population devait avoir lieu du 21/01/2021 au 20/02/2021. Du fait de la pandémie, il est repoussé en 2022.

Le saviez-vous ?

En 1920, la commune comptait 711 habitants, il y en a 921 en 2020.

Le saviez-vous ?

La commune a fait l'acquisition de 2 défibrillateurs supplémentaires qui seront prochainement installés en extérieur à la salle polyvalente et à l'intérieur du bâtiment du stade, opération qui a reçu le soutien financier de Groupama.

Une vie associative perturbée, un espoir

CLUB OMNISPORTS de CORMES

Président : Sébastien LECOMTE

L'arrêt de la saison de football au mois de mars et une annulation des différentes manifestations prévues sur la fin de l'année marquent cette année 2020 qui est cependant positive sur le plan sportif avec une montée de l'équipe fanion en 1^{ère} Division départementale, mais aussi une accession de l'équipe B à l'échelon supérieur.



Pour 2020-2021, Kevin LAMBERT et Mickaël SOURISSEAU encadrent les équipes seniors, et les jeunes qui sont notamment au nombre de 55 allant des catégories U7 à U18 le sont par Romain MONTHUREL responsable de l'école de foot, Kévin PICHER et Julien NEVEU.

Mais le club ne pourrait pas fonctionner sans les personnes qui encadrent tout au long de l'année les jeunes joueurs (éducateurs et parents présents le samedi), ses sponsors, sans le soutien matériel et financier de la commune sans oublier l'intervention de l'employé municipal.

Un slogan "*Venez au COC prendre du plaisir avec votre sport préféré*"

LA 4L ENSABLÉE

Cette association a été créée en juin 2018 pour participer au projet humanitaire le « 4L Trophy », grand raid humanitaire, sportif et solidaire pour les jeunes de 18 à 28 ans, qui a pour but d'amener au Maroc des fournitures scolaires, vêtements, matériels de sport et médicaux pour les enfants du désert.

Les activités de l'association 2019-2020 : comme l'année a été très compliquée tous les événements ont été annulés, alors Jordan PROVOST et Océane FAYOLLE ont organisé une tombola en ligne.



Vous pouvez les suivre sur les réseaux sociaux : Facebook et Instagram : [la4lensablee](#),
et les contacter par mail : la4lensablee2020@gmail.com

LES MAGICIENS DE LA TABLE RONDE

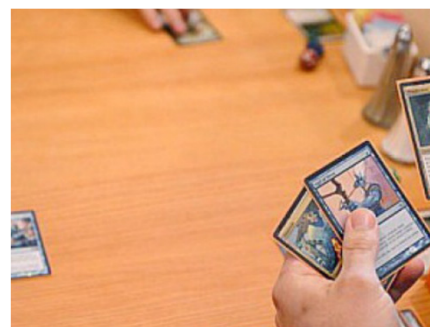
Président : Romain DUPONT

Les magiciens de la Table Ronde se réunissent en moyenne une fois par mois pour jouer au plus ancien jeu de cartes à jouer et à collectionner : Magic l'Assemblée.

Les rencontres consistent en des séances d'apprentissage, des conseils, de l'échange, des parties gratuites ou encore des tournois.

Les joueurs confirmés ou désireux d'apprendre peuvent rejoindre l'association.

Contact : lesmagiciensdelatableronde@gmail.com



Une vie associative perturbée, un espoir

CLUB PÊCHE LOISIRS « CPL »

Président : Jean-Louis HARDY

Une saison de pêche qui a commencé le 28 août, 5 rencontres au lieu des 13 prévues, c'est le bilan 2020 de cette association qui compte aujourd'hui 29 adhérents, âgés de 18 à 75 ans, dont trois femmes, tous passionnés de pêche, appréciant la convivialité autour de personnes responsables.

La saison se résume à une activité de fin août à octobre, avec une rencontre le 29 août, deux rencontres en septembre et octobre, organisées en respectant un protocole sanitaire strict, alliant cependant convivialité et saine ambiance.

Côté poisson, le bilan est moyen avec 120 kg en prise d'où l'absence de classement.



LES JOYEUX CLIQUARDS

Président : Bernard DOITEAU

La clique Cormes-Courgenard est toujours active depuis sa création il y a 65 ans. Elle a participé à quelques manifestations comme la fête des laboureurs à Saint Jean des Échelles, à Courgenard ainsi qu'à Lamnay. Mais elle a dû stopper ses répétitions et ses sorties en raison des mesures sanitaires.

Un seul souhait : rejouer au plus vite ...



Calendrier des manifestations 2021

communiqué avec toutes les réserves qui s'imposent

Des dates l'enrichiront en cours d'année et seront consultables sur le site internet Cormes.fr

Mercredi 20 janvier	Assemblée générale et galette des rois - Générations Mouvement
Samedi 20 mars	Choucroute – COC
Dimanche 28 mars	Course cycliste - VSF
Samedi 10 avril	Soirée dansante de l'école - APE
Lundi 12 avril	Bal des Aînés - Générations Mouvement
Samedi 8 mai	Cérémonie du 8 mai
Dimanche 6 juin	Brocante de la 4L ensablée
Dimanche 20 juin	Kermesse de l'école
Dimanche 27 juin	Cochon grillé du Comité des fêtes
Fin juillet	Journée détente - Générations Mouvement
Dimanche 19 sept.	Journées européennes du Patrimoine
Dimanche 26 sept.	Loto - Générations Mouvement
Samedi 2-dimanche 3 oct.	Assemblée de la St Denis - Comité des Fêtes
Samedi 23-dimanche 24 oct.	Journée du Cormier
Jeudi 11 novembre	Cérémonie du 11 novembre et repas communal
Fin nov./début déc.	Concert – Comité du Patrimoine
Dimanche 12 décembre	Repas - Générations Mouvement
<i>Dates non fixées</i>	<i>Loto du Comité des Fêtes</i>
	<i>Loto et Théâtre du Comité du Patrimoine</i>

Toutes les associations de Cormes vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2021

La vie scolaire.....L'école de Cormes

ORGANISATION

4 classes pour 83 élèves inscrits : des élèves de Toute Petite Section rentreront en cours d'année.

- Répartition :

14 Tout Petits - Petits - Moyens : M. Laurent HOURQUESCOS

aidé par M^{me} Isabelle LEPINE (employée communale)

21 GS - CP : M^{me} Véronique HAYE

22 CE1 - CE2 : M^{me} Caroline JOLIVEAU

26 CM1 – CM2 : M^{me} Mélanie MARIE et M^{me} Rachel GENDRON



- Garderie : accueil par M^{me} Pauline MARY le matin : de 7h00 à 8h50, le soir : de 15h45 à 18h30, Mme Isabelle LEPINE assure également la surveillance de garderie de 15h45 à 16h30.

Les horaires de l'école

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	9h00 – 12h00
Lundi	Mardi		Jeudi	Vendredi	13h30 – 15h45
Activités Pédagogiques Complémentaires (16 semaines/an)					15h45 – 16h30

ARTS et CULTURE-SPORT

Au printemps, toutes les sorties culturelles et sportives ont dû être stoppées brutalement dès le lundi 16 mars 2020. Les élèves ont connu une période de confinement pendant laquelle ils ont dû « apprendre à apprendre » à la maison avec l'aide de leurs parents. Tout le monde a redoublé d'ingéniosité pour faire en sorte que cette période soit la moins perturbante possible compte tenu des circonstances...



Les élèves ont repris le chemin de l'école dès septembre et doivent désormais porter le masque à partir du CP. Malgré les contraintes sanitaires, il faut arriver à faire classe le plus « normalement » possible.

Les inscriptions pour les activités sportives et culturelles ont repris, les enseignants croisent les doigts pour qu'elles puissent avoir lieu. Ils espèrent également, en fin d'année scolaire, pouvoir emmener les élèves dans un écomusée pour finaliser un projet « Jardin » qui n'a pas pu se faire l'année scolaire dernière et qui est donc relancé pour 2021.

Le blog des élèves, lui, a déjà repris du service, vous y trouverez des articles sur les diverses activités de l'école ainsi que des informations pratiques : <http://passerelle2.ac-nantes.fr/colecormes/accueil/>

N'hésitez pas à venir y jeter un coup d'œil et à y laisser un commentaire pour encourager les enfants !

TRAVAUX/EQUIPEMENT

L'amélioration de l'aménagement des classes s'est poursuivie cet été avec l'installation d'étagères dans 2 classes de l'école.

Les enseignants remercient les parents pour leur grande capacité d'adaptation en cette période troublée, les enfants pour leur bonne humeur et leurs sourires que l'on devine même derrière le masque !

Un grand merci également à l'APE qui multiplie les actions afin de permettre aux enfants de reprendre les sorties pédagogiques dès qu'elles seront à nouveau possibles.



CORMES, ça bouge

Un nouvel accès à l'atelier municipal

Afin de sécuriser entrée et sortie à l'atelier municipal, le Conseil municipal a décidé de créer un nouvel accès entre église et lavoir. Cet aménagement qui doit s'intégrer dans le cadre a commencé en août par la réalisation de la voie et d'un empiérement par la société Bezard, des travaux de maçonnerie ont été réalisés par l'entreprise Didier Boulay et un portail a été conçu et posé par Maint et Métaux. Cette première tranche intégrant des travaux paysagers a un coût de 13 490 € HT et devrait être subventionnée à 80% par le Département par le biais de son plan de relance. Les travaux ne sont pas terminés ... et une autre tranche est envisagée.



Le lotissement « Le Clos des Rosiers »



Il y a un an, notre bulletin vous présentait les débuts de sa réalisation. Depuis, vous avez constaté son avancée. Au 1er décembre, 14 lots ont été réservés sur 28, 13 permis ont été déposés, 11 accordés et 7 maisons sont en cours de construction.

Pour tous renseignements, s'adresser à :
Foncia Aménagement 02 43 86 64 76
ou Mairie au 02 43 93 24 04

Le terrain municipal de la Foulrière

Beaucoup d'entre vous l'ont connu comme un lieu de décharge municipale.

Ce terrain clos d'1,26 hectare a été nivelé en fin de période estivale, grâce à l'apport de terre provenant du lotissement en cours de réalisation.

A signaler que le chemin de Rangé à la Foulrière a été aussi renforcé et que des blocs de pierre le sécurisent pour empêcher un " trafic routier".



Chemin piétonnier et sécurisation



La commune a prévu un programme pluriannuel des travaux de trottoirs : il a été modifié du fait de l'opportunité de créer un chemin piétonnier jouxtant le lotissement et de sécuriser la circulation en créant 2 ralentisseurs pour limiter la vitesse. Pour cette opération, la commune a reçu le soutien de l'Etat, de la Région, et de la Communauté de communes.

La commune poursuit sa réflexion en vue d'une nouvelle tranche de travaux entre le chemin de Rangé et la rue des Églantines.

De nouveaux panneaux et plaques

Vous avez pu constater la pose de nouveaux panneaux de lieux-dits et de plaques d'habitation. Cela répond à une obligation : pour être notamment raccordé à la fibre optique, chaque bâtiment doit disposer d'une adresse précise et unique. Ce nouvel adressage permet également d'améliorer la livraison des colis, l'acheminement du courrier et de faciliter l'accès des secours. Cela a représenté pour la commune une dépense de 5 100 € en intégrant le changement de quelques panneaux de signalisation routière.



Le saviez-vous ?

A Cormes, le taux de la taxe d'aménagement liée aux permis de construire est d'1%, donc attractif.
La recette pour 2020 est de 3 189 €.

Information sur la Communauté de communes de l'Huisne Sarthoise

Augmentation des aides pour l'amélioration des logements privés en 2021

Notre Communauté de communes est compétente en matière de politique du logement. Dans ce cadre, elle a initié en 2017 une Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat (OPAH) : celle-ci est prolongée jusqu'à fin 2021. Ce dispositif permet aux propriétaires privés d'obtenir des subventions, selon des conditions de ressource, pour améliorer leurs logements. Fin 2020, 224 foyers du territoire ont bénéficié de plus de 2 millions d'euros d'aides de différents acteurs publics, notamment l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah) et la Communauté de communes. Les travaux étant réalisés par des entreprises locales à hauteur de 86%, l'OPAH joue un rôle économique important. Les élus vont augmenter pour la seconde fois le montant des aides aux travaux lors des prochains conseils communautaires. Plus d'informations : permanences le lundi de 10h à 12h et mercredi de 14h à 16h dans les locaux de la Communauté de communes, 25 rue Jean Courtois – 72400 La Ferté-Bernard.

Le saviez-vous ?

L'une des compétences majeures de la Communauté de communes est l'action économique d'autant que l'Huisne Sarthoise appartient au 4^{ème} territoire d'industrie au niveau national. Ce label est une reconnaissance qui vise à apporter des réponses concrètes aux enjeux de soutien à l'industrie : développement des compétences dans le bassin d'emploi, mobilité des salariés, disponibilité du foncier, pour s'implanter ou s'agrandir.

Le saviez-vous ?

Notre Communauté de communes de l'Huisne Sarthoise comprend 33 communes, dont Cormes ce qui représente une population de 29 909 habitants.

Son budget primitif 2020 est de 22,7 millions d'euros :

- 13,45 millions d'euros en fonctionnement
- 9,25 millions d'euros en investissement.

Syvalorm pratique

L'HUISNE Sarthoise
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

OPAH 2017-2021

Améliorez votre logement

Renseignements & conseils gratuits

Informez-vous :
0 800 710 491 Service & appel gratuits
opahuisnesarthoise@inhari.fr

Logos: République Française, Agence Nationale de l'Habitat, Action Logement, Sarthe Le Département, inHARI

Sac jaune :
UNIQUEMENT pour les EMBALLAGES
(non toxiques)

- plastiques
- métalliques
- briques & cartonnettes

CHEZ VOUS, TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT

En vrac, vidés et non emboîtés !

Emballages en verre

- ▶ La vaisselle ne va pas dans le container à verre mais en déchèterie
- ▶ Emballages **vides et non lavés**
- ▶ Enlever le couvercle, le bouchon lorsque cela est possible



Un doute, une question ? www.syvalorm.fr

CIITEO
Donnons ensemble une nouvelle vie à nos produits

Une page d'histoire....

.....LA BASCULE COMMUNALE

Vous passez à côté, vous marchez dessus... mais connaissez-vous l'histoire de cette bascule ?



Un exemplaire du ticket qui était poinçonné

Notre commune de Cormes a une longue tradition, celle de posséder une bascule communale, ce qui témoigne de sa vitalité agricole.

Pendant très longtemps, une bascule communale a fonctionné devant la porte du clocher de l'église, place St Denis. Elle était de petite taille, en bois et servait à peser des animaux, des pommes ...

Il a été décidé dans les années 1965 - 1966 d'installer une nouvelle bascule communale pouvant peser jusqu'à 50 tonnes avec une précision de 5 kilos à proximité immédiate du site de la coopérative agricole, implantée sur Cormes, annexe de la coopérative CADS de la Ferté-Bernard, à l'emplacement des actuelles maisons locatives de Sarthe Habitat. Cette installation fut facilitée par le fait que le Président de la coopérative et le Maire de Cormes étaient le même homme : Henri Poussin.

Cette bascule a rempli sa fonction pendant de nombreuses années même après le déménagement de la CADS. Mesdames Marie-Claude CRUCHÉ et Mauricette MARY, voisines du site, étaient alors les responsables des pesées au service de la commune.

Mais, les passages d'engins lourds à proximité de la bascule ont provoqué l'affaissement du mur et bloqué le plateau de pesage. Les frais de réparations étant disproportionnés aux recettes, la bascule a été abandonnée. Actuellement, une bascule identique est en service sur le site de la CADS, à 2km du bourg, route de Courgenard.

Une " bascule dans le passé" pour évoquer une tranche de vie.



Michel GERVAIS, qui y a travaillé en 1976 - 1979, posant devant le mécanisme de la bascule qui se trouve dans le clocher de l'église. *" chaque matin il fallait "caler" la bascule c'est à dire la "tarer" faire le point zéro en fonction du temps, de l'humidité, de la pluie ..."*



Site de la Coopérative agricole

Infos services

MAIRIE : 23 rue Henri Poussin

Téléphone : 02 43 93 24 04

Email : mairiecormes@wanadoo.fr

Site internet : www.cormes.fr

Stéphanie BRAULT, secrétaire de mairie, vous accueille :

lundi, jeudi et vendredi de 16 h à 18 h

mardi de 17 h à 19 h

mercredi de 10 h à 12 h

URGENCES

Gendarmerie	02 43 93 00 41
Pompiers	18
Samu	15
Hôpital de la Ferté-Bernard	02 43 71 61 51
Centre antipoison	02 41 48 21 21
EDF (dépannage) sécurité	08 10 333 272
Service des eaux	08 11 902 902

LES ASSISTANTES MATERNELLES

Corinne BOULIER, 15 rue des Tisserands	02 43 93 95 82
Guylaine CHAMBRIER, 14 rue des Planches	07 80 34 34 81
Christine CISSÉ, 5 hameau de la Foulrière	02 43 93 88 99
Carole DENIS, 14 rue Henri Poussin	02 43 60 70 62
Magali DESMONTS, 30 rue Saint Segré	02 43 71 14 51
Marie-Laure LAMIEL, 20 rue des Eglantines	06 21 12 88 32
Sylvie PROU, 32 rue des Chardonnerets	02 43 93 97 33
Isabelle PROVOST, 4 rue des Tisserands	02 43 93 77 70
Dominique SCHITTEK, 20 rue H. Poussin	02 43 93 41 70

COMMERCANTS – ARTISANS – ENTREPRISES

D. CHERRIER, Gîtes	02 43 60 02 37
F. HÉRISON, coiffeuse à domicile	02 43 71 99 18
Maint & Métaux, chaudronnerie	02 43 93 99 78
Julien TRAVERS, Ferronnier	06 29 59 67 54
Michel TRAVERS, protostyles innov	06 88 23 76 42
Garage DOITEAU, automobiles	02 43 71 08 90
M.G.P. PITOIS, mécanique générale	02 43 93 24 40
Didier TORCHÉ, affichage	02 43 93 97 24
Gilles CHABLE, peintre décorateur	02 43 71 10 19
Guy COEURET, peintre décorateur	02 43 71 06 65
Joël MORICE, multiservices corméens	02 43 93 24 17
Christine MORICE, taxi	02 43 93 95 22
Gilles MICHAUDEL, cidre fermier	02 43 93 19 54
Lionel PARIS, épicier ambulant	06 36 36 86 14
Didier BOULAY, maçon	06 73 27 69 71
S LESAGE / J BIGOT, maçon	06 86 96 94 31
Geoffroy LEVIER, carreleur	06 43 86 41 29
DESCHAMPS Toiture, charpentier*	06 83 73 28 58
LOLEK Artiste sculpteur*	06 74 28 32 93
MOREIRA Ravalement*	06 71 78 18 04
Stéphanie FOULON, soins du visage et Modelage du corps à domicile	06 75 89 84 67
Collectifs Vintage www.collectifsvintage.com	
Café/Épicerie de l'Étoile- journaux locaux, relais postal, dépôt de pain, viennoiseries	09 72 05 44 70

*Nouveaux installés en 2020

Réouverture après travaux de CRÉATION PÂTISSERIE

(Stéphane VADÉ) 06 16 27 04 27

Ouverture (sous réserve) du 24 décembre au 27 décembre et à partir du 31 décembre 2020

CITOYENNETÉ

#CORONAVIRUS
Que faire de mes déchets ?



Dans un sac plastique dédié et résistant, à fermer et à garder 24 heures



Jetez-le ensuite dans votre sac poubelle, à mettre fermé dans les ordures ménagères



JAMAIS dans votre bac de tri

Vous le savez

La collecte des ordures ménagères a lieu tous les 15 jours. Entre deux passages, votre bac ne doit pas rester sur le domaine public.



Toutes infos sur le site internet: www.cormes.fr

ou sur application Smartphone: Intramuros